



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie Pays de la Loire

Affaire suivie par :
Catherine MOREAU
02 40 14 28 36
catherine.moreau@culture.gouv.fr

Références : PA0851942500002-1

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région
à
Mairie Les Sables d'Olonne
Service Urbanisme
21 Place du Poilu de France
85118 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

Nantes le 27/05/2025

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : LES SABLES-D'OLONNE (VENDEE), 2025-"Port Olonna"-Rue des Bossis-
BC 101,136,141,143,149,160,9999-AZ 13,37,39,9999
PA0851942500002
Votre courrier du 7 mai 2025-Livre V du Code du patrimoine

SVEN.BRIGUET@LSOAGGLO.FR

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 7 mai 2025.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation
L'adjointe à la Conservatrice régionale de l'archéologie

Hélène MAVERAUD-TARDIVEAU



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Les Sables d'Olonne Agglomération-CA
21 Place du Poilu de France
85100 LES SABLES D'OLONNE

Service régional de l'archéologie Pays de
la Loire

Affaire suivie par :
Catherine MOREAU
02 40 14 28 36
catherine.moreau@culture.gouv.fr

Références : PA0851942500002-2

Nantes le 27/05/2025

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : LES SABLES-D'OLONNE (VENDÉE), 2025-"Port Olonna"-Rue des Bossis-
BC 101,136,141,143,149,160,9999-AZ 13,37,39,9999
PA0851942500002
Livre V du Code du patrimoine
VOS RÉFÉRENCES : INFO@LSOAGGLO.FR

Madame, Monsieur,

La Mairie Les Sables d'Olonne m'a transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 7 mai 2025.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation
L'adjointe à la Conservatrice régionale de l'archéologie

Hélène MAVERAUD-TARDIVEAU